

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du mercredi 05 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Alexis DANAUS, Madame Cécile DUBAR

Absents excusés:

Représentés : Madame Karine DEBRAY

D_001_2025

OBJET : Vente d'une partie de la parcelle communale A 1553 et échange d'une partie de la parcelle A 1797

Le Maire,

Explique que le conseil municipal avait décidé :

-le 8 décembre 2022 de vendre une partie de la parcelle communale cadastrée A 1553 à Monsieur GITON Bastien et Madame SALIN Chloé

-le 9 septembre 2024 de la vendre au prix de 35.00 €/M2.

La superficie vendue représente 257 m2.

Précise qu'il y aura un échange d'une partie de la parcelle A 1797 d'environ 18 m2 appartenant à Monsieur GITON et Mme SALIN au profit de la commune, cette dite partie étant une enclave sur la voirie communale.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **AUTORISE** la vente avec l'échange entre Monsieur GITON Bastien et Madame Chloé SALIN et la commune.

- **AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à cette opération..

par vote:

pour:11

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

